

Grippe : vaccins gratuits dans des cliniques pour les plus démunis

LE VACCIN contre la grippe est gratuit pour les 65 ans et plus et pour certains malades atteints d'affections de longue durée. À partir de mercredi, il sera aussi gratuit pour les plus démunis dans certains services d'urgences des cliniques rhonalpines.

Cette première est une initiative de la Fédération hospitalière privée (FHP) de Rhône-Alpes. Les personnes intéressées devront s'adresser aux centres communaux d'action sociale (CCAS) qui les enverront ensuite, si elles répondent aux conditions, sur la clinique la plus proche de leur domicile participant à l'opération. Six des quinze services d'urgences privés de la région vont proposer ce service : la polyclinique Pasteur à Saint-Priest pour le Rhône ; le centre hospitalier privé de la Loire à Saint-Etienne, la clinique du Parc à Saint-Priest-en-Jarez et la clinique du Renaison à Roanne pour la Loire ; enfin la clinique des Cèdres à Échirolles et la clinique Saint-Char-

les à Roussillon pour l'Isère. La vaccination sera effectuée bénévolement par des médecins urgentistes après une consultation gratuite. Un total de 7 500 vaccins a été commandé par la FHP et chaque établissement a reçu pour le moment 500 vaccins. Le reste des vaccins est stocké à Saint-Etienne. « Cette initiative nous permet d'être présents dans le domaine de la prévention. Plus de 95 % de nos ressources pro-

viennent de l'Assurance maladie, nous avons donc une obligation en terme de santé publique », explique Jean-Loup Durousset, président de la FHP Rhône-Alpes.

D'ors et déjà, la FHP réfléchit à de nouvelles actions de prévention pour l'an prochain. Elles pourraient concerner le cancer.

Sylvie Montaron
smontaron@leprogres.fr

Taux de vaccination insuffisant chez les 65 - 69 ans

La campagne « La grippe, le plus simple, c'est de se faire vacciner » a débuté en octobre. Elle met l'accent sur la vaccination des 65-69 ans et de certains malades d'affections chroniques. Leur taux de vaccination est insuffisant avec respectivement 53 % et 54 %. La CPAM de Lyon a envoyé 172 942 formulaires de prise en charge du vaccin à ces populations. La vaccination est entrée dans les habitudes des 70 ans et plus. Sous l'effet « grippe aviaire », leur taux de vaccination à Lyon, était passé de 68 % en 2004 à 79 % en 2005. La CPAM avait dépensé 857 143 euros pour 136 924 prises en charge.